

PSA Sochaux Coup de théâtre : pas de majorité au comité d'établissement

C'est un vote historique que celui enregistré hier soir qui est marqué par un quasi sans faute de la CGT.

Tombés hier vers 21 h 45, les résultats consacrent le triomphe de la CGT de Sochaux qui emporte sept sièges, soit autant que la majorité sortante composée des syndicats FO, CFTC et CFE-CGC. En

emportant un siège, la CFDT est en mesure de jouer les arbitres. Ce scénario renvoie au tout début des années quatre-vingt. À l'époque, la majorité était composée d'une CGT très largement majoritaire, mais qui avait besoin de faire alliance avec la CFDT pour gérer le premier comité d'établissement privé de France.

Il faudra toutefois attendre la première quinzaine de janvier 2011 pour savoir qu'elle sera cette nou-

velle majorité au sein du comité d'établissement de PSA Sochaux.

La CGT obtient 49,9 % au 1er collège, 21 % au 2e collège tandis que l'Entente FO-CFTC-CFE-CGC capitalise 31,3 % au 1er collège et 57,7 % au 2e collège. Au troisième collège, la CFE-CGC seule compte 81,8 % des suffrages. La répartition des sièges pour la CGT est de 6 au 1er collège (dont un pris au SIA) et d'1 siège au 2e collège pris à FO. Soit

un total de 7. L'Entente obtient quant à elle 3 sièges au 1er collège, 2 sièges au 2e collège et 2 sièges au 3e collège. Soit un total de 7.

Ce qui a particulièrement retenu l'attention hier soir est avec une participation proche des 80 %, la similitude entre les résultats des élections pour le renouvellement des élus du comité d'établissement (CE) et ceux pour le renouvellement des délégués du

personnel (DP). La CGT fait un parcours sans faute, qui récompense une stratégie revendicative et de communication très forte.

Ces résultats donnent aussi la mesure du mécontentement qui était perceptible depuis le second semestre 2009, et qui s'est amplifié encore tout au long de cette année à Sochaux et Belchamp.

Les résultats des DP en témoignent à l'évidence. Au 1er collège à Sochaux, la CGT obtient

52,1 %, FO, 17,3 %, la CFTC, 13,7 % ; la CFDT, 10,4 %. Avec 6,6 %, le SIA/GSEA disparaît du paysage syndical sochalien.

Au 2e collège de Sochaux, la CFE-CGC obtient 39,9 %, la CFDT, 12,3 %, la CGT, 11,5 %, FO, 8,7 %, la CFTC, 7,1 % et le SIA/GSEA, 3,4 %.

La CGT compte 26 sièges, la CFE-CGC, 10, FO, 9, la CFDT, 7, la CFTC, 7 et le SIA, 2.

Jacques Balthazard et Patricia Louis

Réactions



Bruno Lemerle. Photo PL

CGT : progression

« Nous enregistrons une très forte progression. Dans les deux collèges, nous gagnons cinq points. Les salariés ont envoyé un message important à la direction sur les salaires, les conditions de travail et la vie au travail. Concernant le comité d'établissement, ils veulent que ce ne soit pas l'affaire que de quelques syndicats, et souhaitent que cela bouge, notamment avec les propositions pour les chèques-vacances. Il faut désormais trouver une majorité ».



Jacques Mazzolini. Photo JBD

CFE-CGC : inflexion

« Les résultats sont en rupture avec la tradition. L'entente a perdu la majorité et doit partager le pouvoir. La forte poussée de la CGT est liée à un mécontentement de fond. A la direction de prendre en compte ce que les salariés ont voulu exprimer, notamment sur le management, les salaires, sur les perturbations que nous subissons régulièrement.

La CFE-CGC subit une légère inflexion mais en gros elle se maintient ».



Jean-Claude Durupt. Photo PL

FO : une claque

« C'est une claque. L'Entente perd la majorité au comité d'établissement. Pour FO, tout se discute. Nous allons négocier avec nos partenaires, nos amis de trente ans mais aussi avec la CFDT.

Ce n'est pas notre politique des activités sociales qui est mise en cause. Le vote sanction est lié à la situation économique. Et quand dans l'entreprise, il n'y a pas d'avancées sociales, ce sont les positions radicales qui progressent ».



Patrick Couche. Photo PL

CFTC : satisfaction

« Nous progressons de 0,6 % alors que nos collègues de l'Entente perdent un peu de terrain. Nous sommes satisfaits de ce résultat, décroché dans un contexte difficile. C'est le fruit de notre travail dans nos ateliers. Mais la seule à gagner c'est la CGT et pas qu'un peu. Le contexte économique y est pour beaucoup et le mécontentement lié à la réforme des retraites et le passage à Sochaux à 50 véhicules/heures... Le vote sanction, on l'a eu ».



Jean-Paul Even. Photo PL

CFDT : l'arbitre

« Nous avons atteint notre objectif qui était de ne pas perdre la bataille de la représentativité. Nous renforçons nos positions par rapport aux dernières élections et au comité d'établissement, nous sommes en position d'arbitre. Notre voix sera déterminante. Nous nous sommes déjà retrouvés dans cette situation mais cette fois, nous n'allons pas rester sur la réserve. Nous allons prendre clairement position en regardant quel camp s'intéresse à nous ».



David Modeste. Photo JBD

Sia : lourde défaite

« Nous n'avons plus d'élu. Il va nous falloir du temps pour digérer cette lourde défaite. Nous avons perdu la bataille de la représentativité. Malgré notre présence sur le terrain, nos efforts de communication, les salariés ne nous ont pas accordé leur confiance. Nous n'allons pas prendre tout de suite une décision concernant notre avenir. Nous verrons si nous maintenons une section syndicale à Sochaux ou pas. Nous n'avons rien à nous reprocher ».